

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 5 juin 2017 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2017-06-84 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2017-06-85 **Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2017**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 1^{er} mai 2017;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} mai 2017, tel que rédigé.

2017-06-86 **Adoption du règlement de zonage numéro 2016-03-01 concernant la modification des limites des zones 96 Vb et 105 F.**

ATTENDU QUE la municipalité de Trois-Rives a adopté le règlement de zonage numéro 2016-03 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 123 de la Loi, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Naud appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu ce qui suit :

Article 1. Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long récépissé.

Article 2. Titre du règlement

Le présent règlement de modification porte le titre de « *Règlement numéro 2016-03-01 Modification des limites des zones 96-Vb et 105-F* ».

Article 3. But du règlement

Le présent règlement a pour but de créer et d'autoriser certains types d'usages dans chacune des zones modifiées.

Article 4. Extrait de matrice graphique

Les cartes annexées intitulées "Extrait de la carte du règlement de zonage 2016-03" et "Extrait de la carte du règlement de zonage 2016-03 modifié" font partie intégrante du présent règlement.

Article 5. Modification du plan de zonage

Le plan de zonage du règlement de zonage est modifié par le déplacement des limites entre les zones 96-Vb et 105-F tel que montré dans la carte intitulée "Extrait de la carte du règlement de zonage 2016-03 modifié".

Article 6. Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

2017-06-87

Soumission de Construction Paul Béland

Considérant que, sur invitation de la municipalité, Construction Paul Béland a présenté une soumission pour la construction d'une toilette adaptée dans la salle municipale de Trois-Rives située au 258, chemin Saint-Joseph;

Considérant que le montant de cette soumission s'élève à 13 446 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette soumission et autorise Lucien Mongrain, maire, à la signer.

2017-06-88

Soumission de Daniel Durocher inc., Entrepreneur électricien

Considérant que, sur invitation de la municipalité, Daniel Durocher inc., Entrepreneur électricien, a produit une soumission pour le remplacement de l'éclairage de la salle municipale;

Considérant que cette soumission s'élève à 1 225 \$, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives lui octroie le contrat en question.

2017-06-89 **Étude de caractérisation de sols et conception de plans et devis**

Considérant l'offre des consultants S.B. visant à préparer l'étude de caractérisation de sols et les plans de l'installation septique à être mise en place pour desservir le bâtiment près de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac;

Considérant que cette soumission s'élève à 800 \$ plus taxes;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte cette soumission.

2017-06-90 **PM Pulvérisations**

Considérant le service offert par PM Pulvérisations, consistant à vaporiser l'hôtel de ville et le garage municipal contre les araignées, les fourmis, les perce-oreilles..., en 2017, pour un montant de 375 \$;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu que le conseil municipal approuve cette soumission.

2017-06-91 **Démolition du 3755, route 155**

Considérant que l'immeuble dont la municipalité est propriétaire à Rivière-Matawin au 3755, route 155 est désaffecté;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare unanimement résolu, d'entreprendre les démarches pour le démolir.

2017-06-92 **Achat de calendriers d'Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale**

Considérant que la Société d'histoire Appartenance Mauricie prépare l'édition 2018 de son calendrier historique, et sollicite la collaboration de la Municipalité pour l'achat de ceux-ci, au coût de 10 \$ chacun;

En conséquence, il est proposé par Jean-Paul Rheault, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives commande 10 calendriers 2018 de cette Société dont la mission est de promouvoir l'histoire de la Mauricie.

2017-06-93 **Nomination d'un représentant de Trois-Rives - Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)**

Considérant que le BVSM dont le mandat est de mettre en œuvre la gestion intégrée de l'eau du bassin de la rivière Saint-Maurice, invite la municipalité à participer à ses projets en enregistrant son adhésion pour l'année 2017-2018;

En conséquence, il est proposé par Caroline Naud, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que la municipalité de Trois-Rives adhère au BVSM pour 2017-2018 en payant la cotisation de 100 \$, et nomme Godfrey Plachta, conseiller municipal, pour la représenter auprès de cet organisme.

2017-06-94

Demande d'aide financière du Club de chasse et pêche Capitanal inc.

Considérant la demande du Club de chasse et pêche Capitanal inc. à l'effet que la Municipalité de Trois-Rives participe à l'entretien du chemin menant à ce club pour la saison 2017, moyennant un montant équivalent à 15 heures de niveleuse;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte de contribuer financièrement à l'entretien de ce chemin en accordant à cet organisme la somme de 550 \$.

2017-06-95

Fédération québécoise du cancer – Campagne corporative 2017

Considérant la demande de soutien de la Fondation québécoise du cancer effectuée dans le cadre de sa Campagne annuelle en Mauricie;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte d'appuyer la Fondation québécoise du cancer pour un montant de 400 \$.

2017-06-96

Programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives autorise Lucien Mongrain, maire et Nicole Léveillé, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente entre cette dernière et la MRC de Mékinac, relatif au projet présenté dans le cadre du programme d'aide aux villégiateurs sur les terres du domaine de l'État.

2017-06-97

Vote par correspondance

Considérant que le conseil municipal a étudié la demande formulée par les associations des lacs Mékinac et du Missionnaire visant la révision de sa décision de ne pas instaurer le vote par correspondance en 2017;

En conséquence, il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives maintienne sa position exprimée en octobre 2016 par la résolution numéro 16-10-180.

2017-06-98

Fermeture du bureau municipal – Vacances annuelles

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, de fermer le bureau municipal les semaines du 9 et du 16 juillet, ainsi que celle du 13 août 2017.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui autorise les ajouts concernant le projet de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ), en y joignant l'annexe qui les décrit.
- De Karim Senhaji, directeur par intérim à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui dit avoir le plaisir de nous informer que notre programmation de travaux révisée, présentée le 4 avril 2017, a été acceptée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Il nous fait part de la procédure à suivre pour permettre le versement autorisé relatif aux travaux prévus, et nous invite à proposer des travaux additionnels si nous désirons toucher la totalité de la contribution gouvernementale disponible.

- De Claude Beaulieu, directeur général de la MRC de Mékinac, qui émet le certificat de conformité du règlement 2016-05-01, modifiant le règlement de lotissement de Trois-Rives, attestant qu'il est conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Il joint à ce document la résolution numéro 17-05-75 par laquelle le conseil de la MRC de Mékinac l'approuve.

- De Carl Bélanger, directeur général à la Direction de la Mauricie – Centre-du-Québec au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui nous informe sur la stratégie de sensibilisation du ministère concernant la nuisance sonore liée à la circulation des véhicules lourds et à l'usage de leur frein moteur.
- De David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui nous informe que notre performance en matière de gestion des matières résiduelles pour 2016 nous a valu une subvention de 1 799,52 \$.
- De Carl Bélanger, directeur général au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, qui nous fait part des résultats de l'inspection du pont sur le chemin de la Rivière. Il joint un rapport concernant les correctifs à apporter aux éléments du pont qui relèvent de la compétence de la municipalité.
- De Guylaine Lemay, Marie-Hélène Bougie et Kim Guindon Trudel, qui disent s'être interrogées sur la manière dont la municipalité pourrait s'améliorer.

Leurs requêtes visent l'agrandissement de la bâtisse près de la patinoire de Saint-Joseph-de-Mékinac, dans le but d'y aménager une salle communautaire pour les jeunes, ainsi que l'ajout d'un jeu d'eau et d'un gazebo au parc.

Elles se disent conscientes que ces demandes sont exigeantes, demandent réflexion et ne pourront sans doute pas être réalisées à court terme mais se disent convaincues qu'elles devraient être prises en considération.

2017-06-99

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 8 651,73 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 23 et 30 avril et du 7, 14 et 21 mai	6 126,85
Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de mai	600,00
Hydro-Québec	Éclairage public	486,67
Hydro-Québec	Électricité patinoire, garage et hôtel de ville	1 438,21

2017-06-100

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2017-06-101

Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 5 juin 2017, totalisant 154 871,26 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 045,20
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	356,04
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	356,04
Caroline Naud	Rémunération et allocation	356,04
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	356,04
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	356,04
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	356,04
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	373,44
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	490,37
Ninon Fortier	Frais de déplacement	24,96
Nicole Léveillé	Frais de déplacement	139,68
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	110,78
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,52

L'Union-Vie Compagnie		
Mutuelle d'assurance	Assurance collective	816,46
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,95
Salaire hygiène du milieu	Préposé écocentre	215,65
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie et inspecteur entente et frais déplacement, quote-part 2 ^e versement et contrat logiciel géomatique	33 170,72
Ministre des Finances	Service Sûreté du Québec 1 ^{er} versement	57 080,00
Régie Vallée du St-Maurice	Quote-part 3 ^e versement	33 842,82
Tremblay Bois Mignault ...	Service « Première ligne »	584,54
Buroplus	Fournitures de bureau et classeur	578,81
Multiservices Paul Guillemette	Transport plants d'arbres	78,00
Daniel Durocher inc	Réparation lumières de rue	277,72
Infotek Mékinac	Toner imprimante	148,28
Grégoire Richard	Collecte des ordures lacs 1 ^{er} versement	2 000,00
Conseil régional de l'environnement		
Mauricie	Renouvellement adhésion annuelle	25,00
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures mai	4 875,23
Mach. W. St-Arnault & fils	Réparation chemin inondation	5 412,46
Petite caisse	Poste et achat de fleurs plates-bandes	275,65
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	7 244,89
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux site d'entreposage branches	218,46
Mach. W. St-Arnault & fils	Transport matériaux parc du Presbytère	183,96
Les entreprises Crête (1993) inc	Poussière de pierre parc du Presbytère	175,22
Salaire journaliers	Préparation réfection toiture garage et pose de pancarte Hydro-Québec et jeux Jardins de Méki	135,17
Xerox Canada Ltée	Photocopies	147,33
Coopérative solidarité Mékinac	Produits d'entretien et timbres	55,35
Lise Roy Guillemette	Frais de déplacement 6 mois	84,48
MRC de Mékinac	Inspecteur mai entente et frais de déplacement	2 807,47

Paiements pré-autorisés

Régime retraite des employés municipaux	Cotisations mai	461,18
---	-----------------	--------

2017-06-102 Adjudication du contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère – Saison 2017-2018

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie le contrat de déneigement du chemin du Lac-aux-Sleighs et du Lac-Lemère pour la saison

2017-2018 à Robert Doucet, pour la somme de 23 000 \$, et autorise le maire et la directrice générale à signer ce contrat.

2017-06-103 **Décapage d'une aire d'exploitation – Extraction de substances minérales de surface**

Sur la proposition de Jean-Paul Rheault, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser les Machineries lourdes W. St-Arnault & Fils inc. à faire les travaux de décapage d'une aire d'exploitation, sur le site où la municipalité détient un bail non exclusif d'exploitation de sable et gravier.

2017-06-104 **Lettre de l'inspecteur installation septique**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, de demander à l'inspecteur municipal d'expédier une lettre personnelle à tous les propriétaires de résidence dont l'installation septique n'est pas conforme à la réglementation, leur demandant de régulariser leur situation.

2017-06-105 **Endommagement du stationnement au centre communautaire**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, de demander à Gestion NA Carrier inc. de La Tuque, de réparer les traces profondes laissées par leurs véhicules lourds dans le stationnement du centre communautaire de Trois-Rives à Grande-Anse lors de la dernière saison de déneigement.

2017-06-106 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.